

Image not found or type unknown



Travailler en plus d'un CIF

Par **patou421**, le **07/05/2017** à **14:53**

Bonjour,

Je vais demander à mon employeur mardi pour un CIF qui aura lieu du 18 septembre à mi-avril. 32 heures par semaines.

Je suis sur à 100% qu'il demandera un report. Mais pour essayer de le convaincre je voulais lui dire que je suis près à venir faire des heures en dehors de mes heures de CIF de façon à ne pas trop pénaliser l'entreprise, pendant ce temps il pourra former quelqu'un d'autre.

Est ce que c'est autorisé?

merci,